



## 2ème édition du budget participatif

- 19 avril 2024 -

C'est parti ! La deuxième édition du budget participatif de Dudelange est dans les starting-blocks ! La Ville de Dudelange est la première commune du pays à avoir lancé en juillet 2022 un budget participatif avec le soutien de l'Université du Luxembourg. Ce projet a pour but de faire participer activement les habitant-es au processus démocratique.

Dudelange poursuit depuis quelques années une stratégie de participation citoyenne. Actuellement, ce processus est constitué de trois instances différentes : le conseil des citoyen·nes, le panel de citoyen·nes et le budget des citoyen·nes. Des réunions d'information et des ateliers sont régulièrement organisés dans le cadre de grands projets tels que le futur quartier résidentiel NeiSchmelz ou la nouvelle école et maisons relais Baltzing.

### En quoi consiste le budget participatif ?

Le budget participatif est un montant fixé par la Ville de Dudelange qui est mis à la disposition des habitant-es pour leur permettre de réaliser leurs projets. Les projets présentés doivent obligatoirement avoir pour objectif l'amélioration du cadre de vie des citoyen·nes. Il s'agit d'une forme particulièrement concrète de démocratie participative. La seule condition pour soumettre un projet de budget participatif est d'avoir au moins 14 ans. Les personnes individuelles tout comme les groupes sont admis à la soumission de projets.

### Dans quels domaines les projets doivent-ils se situer ?

- Environnement
- Cadre de vie
- Mobilité
- Culture
- Action sociale
- Formation
- Jeunesse et enfance
- Sport
- Etc.

### Les différentes étapes du processus

Après le dépôt des projets (par formulaire numérique sur [jeparticipe.dudelange.lu](http://jeparticipe.dudelange.lu) ou sur papier), ces derniers font l'objet d'une étude de recevabilité par un comité de suivi composé du service de la

ville concerné par le projet, d'un représentant du collège des bourgmestre et échevin-es et d'un représentant de l'Université du Luxembourg. Le comité pourra statuer : soit valider le projet, soit le rejeter, soit éventuellement fusionner deux projets similaires. Les projets recevables sont soumis au vote citoyen puis les lauréats qui auront obtenu le plus de voix pourront réaliser leur projet.

### **La 1ère édition du budget participatif**

La première édition du budget participatif de Dudelange a eu lieu en 2022. Entre juillet et octobre, 25 projets ont été déposés par des citoyen·nes de Dudelange, des groupes, des organisations ainsi que des élèves du Lycée Nic-Biever. Finalement, six projets répondant aux critères du budget participatif ont été déclarés recevables par le comité de suivi. Entre novembre et décembre 2022, les citoyen·nes ont pu voter pour ces six projets. Cinq d'entre eux ont obtenu le plus grand nombre de voix :

- « Nichoirs à mésanges » au parc du Le'h (70 nichoirs fabriqués par le garde forestier et les enfants de la maison relais Waldschoul, comme moyen de lutte contre les chenilles processionnaires du chêne) - Budget 2 000 €
- « Dudelange, ville comestible » (2 potagers surélevés sur la place Am Duerf, en libre accès pour les citoyen·nes) - budget 15 000 €
- Le frigo solidaire (pour agir ensemble contre la pauvreté et le gaspillage alimentaire ; situé au magasin bio co-labor) - budget 8000 €
- Vie active à la réserve naturelle « Haard-Hesselsbierg-Staebierg » (pour une meilleure signalisation des chemins de randonnée) - budget 25 000 €
- Réaménagement de la place Cécile Biever-Wagner dans le quartier résidentiel Lenkeschléi (pour l'installation d'un terrain de pétanque ainsi que de bancs et de tables, le projet sera mis en œuvre prochainement) - Budget 50 000 €.

### **La 2<sup>ème</sup> édition en chiffres**

- La somme globale attribuée au budget participatif est de 100 000 € (à l'instar de la 1<sup>ère</sup> édition)
- pour un cycle de deux ans (2024-2025)
- Le dépôt des projets aura lieu entre la fin du mois d'avril et le début du mois de juin
- L'analyse des projets (recevabilité) est prévue pour le mois de juillet 2024
- Le vote des projets recevables est organisé d'octobre à fin novembre 2024
- Les projets lauréats sont ceux qui auront remporté le plus de voix
- La réalisation des projets aura lieu en 2025.

*Le collège des bourgmestre et échevi·nes*

*Dan Biancalana, bourgmestre*

*Loris Spina, Josiane Di Bartolomeo-Ries, René Manderscheid, Claudia Dall'Agnol, échevin-es*